

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

PROLOGUE.

I.

Un froid intense faisait craquer la neige sous les pas rapides des piétons qui, dans la nuit du vingt-quatre décembre, mit sept cent cinquante-cinq, se dirigeaient, renfrognés dans leurs fourrures, vers la cathédrale de la bonne ville de Québec.

La cloche du lourd beffroi dont la silhouette se dessinait nettement sur un ciel bleu tour semé d'étoiles étincelantes, rendait un son mat et sec qu'étouffait encore une épaisse couche de neige dont les millions de parcelles cristallines scintillaient sur la terre gelée, comme autant de vers luisants; tandis que la lumière pâle de la lune estompait les larges ombres de la cathédrale sur la grande place de l'église.

Chacun se hâtait. Au la bise mordait les joues rouges des femmes sous la capote de leurs pelisses chaudement doublées d'ouate; et les bons bourgeois sentaient leur barbe frémir rapidement par suite d'une respiration fréquente que doublait leur marche précipitée.

Puis, si l'on allait si vite, n'était-ce pas aussi pour arriver plus tôt à l'église, toute illuminée depuis la grande porte jusqu'à l'autel, en l'honneur de l'Enfant-Dieu?

Où certes; et les derniers tintements de la cloche, se mêlant aux grincements de la corde que le froid avait raidie et qui gemissait haut en frottant l'une des parois du clocher, annonçaient l'approche du service divin.

Déjà même on pouvait entendre du dehors le refrain joyeux de l'un de ces vieux noëls que nous ont légués nos pères de France, et que nous conservons précieusement. Aussi frappait-on vite du pied le parvis de l'église pour y secouer la neige amassée durant la marche; car on entendait du dehors les franches voix de jeunes enfants de chœur qui chantaient, à pleins poumons, dans la cathédrale:

« Ça, bergers, assemblons-nous. »

La pesante porte de chêne venait de se refermer sur le dernier des arrivants, quand elle fut rouverte pour donner passage à un vieillard et à une petite fille, qui avaient dû refouler, tous deux, le courant des fidèles pour sortir ainsi de l'église au moment même où presque toute la population de la ville y entrait.

Comme il lui avait fallu jouer quelque peu des coudes pour se frayer un passage, l'homme importun, cause de ce dérangement imprévu, avait arraché des murmures aux vieilles devotes agenouillées dans la grande allée; et celles-ci, qui égrenaient leur chapelet, ne s'étaient déplacées qu'en marmottant une menace entrecoupée d'un lambeau d'Éccl.

L'homme et l'enfant qui le suivait s'étaient rendus des premiers à l'église.

Ils s'étaient avancés vers l'autel pour s'agenouiller le plus près possible d'une crèche tout ornée de fleurs où reposait un petit Jésus de cire dont la vue faisait ouvrir bien grands les yeux des bambins qui avaient arraché des parents la permission d'assister à la messe de minuit.

Il y avait à peine quelques minutes qu'ils étaient arrivés, lorsque la petite fille, dont la figure pâle par la misère prenait des tons de marbre blanc à la lumière des cierges, se pencha vers le vieillard aux habits duquel elle se retint en disant d'une voix faible:

— Oh! que j'ai faim, mon papa! Tu m'avais dit, pourtant, que l'enfant Jésus nous voudrait bien donner du pain!

L'homme n'avait pas répondu. Mais il s'était tourné vers sa fille, et avait jeté sur elle un long regard de tendresse douloureuse; puis un frisson nerveux avait passé sur sa figure, et l'on avait pu voir deux grosses larmes glisser sur ses joues haives pour aller se perdre dans ses longues moustaches grises.

Et prenant la petite fille par la main, il s'était relevé péniblement pour sortir du saint lieu.

Chacun les regardait.

Le vieillard, manchot du bras droit, était fièrement drapé dans une vieille capote militaire usée jusqu'à la corde, mais dont les déchirures, cicatrices du temps, soigneusement recousues, annonçaient la dignité en lutte avec l'indigence. La croix de l'ordre de Saint-Louis brillait sur sa poitrine.

Quant à la petite fille, une légère robe d'été que recouvrait, en guise de pelisse, un reste d'habit d'officier, dont certains vestiges des parements de couleurs trahissaient la glorieuse origine, revêtait à moitié son corps grêle et transi de froid.

Ses méchants bas, trop souvent ravandés, laissaient voir, par de nombreux accrocs que l'aiguille industrielle avait vainement voulu refermer, les pauvres frêles jambes de la petite, toutes blêmes par les caresses sornioises de la gelée; pendant que les soldiers, privés de leurs boucles, semblaient se complaire à mettre en contact immédiat avec la neige les mignons pieds qu'ils auraient dû si soigneusement protéger.

C'était une courte mais navrante histoire que celle de leur misère.

Vieux débris des guerres occasionnées par

les successions d'Espagne et d'Autriche, M. de Rochebrune avait émigré au Canada, où il avait été d'abord enseigne, puis lieutenant d'une compagnie de la marine, à venir jusqu'à l'été de dix-sept cent cinquante-cinq.

C'était un pauvre officier de fortune. Il n'avait pour tout bien qu'une petite rente qui venait de s'éteindre par la mort de sa femme. Or, comme le faisait remarquer M. Dorcil dans une lettre du 29 octobre 1758, adressée au ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, il était presque impossible à un lieutenant dont le traitement n'était que de cent quinze livres par mois de ne pas mourir de faim, vu la disette qui sévissait dans la colonie. On s'imaginera donc sans peine que le vieux gentilhomme et sa fille se trouvaient dans une gêne extrême depuis la mort de Mme. de Rochebrune, arrivée en dix-sept cent quarante-huit.

Le vieux officier vécut ainsi tant bien que mal jusqu'à l'été de mil sept cent cinquante-cinq, pendant lequel il perdit le bras droit à la glorieuse bataille de la Monongahéla, où huit cents canadiens et sauvages remportèrent une victoire complète sur les douze cents hommes commandés par Braddock.

Rendu invalide par ce dernier malheur, M. de Rochebrune se vit obligé de quitter l'armée et fut mis à sa demi-solde vers la fin de l'été de mil sept cent cinquante-cinq.

Depuis quelques mois cependant, une grande famine sévissait à Québec, par suite des malversations et du pillage dont on se livrait à l'endroit de l'intendant Bigot et ses amis Péan, Deschenaux, Cadet, et autres fonctionnaires-vautours de cette trempe.

« On s'arrachait le pain à la porte des boulangers, » dit l'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*. (1)

« On voyait souvent les mères déplorer de n'en avoir pas assez pour donner à leurs enfants, et courir à l'intendant Bigot, implorer son secours et son autorité. Tout était inutile; il était assiégé d'un nombre d'adulateurs qui ne pouvaient comprendre, au sortir de des abondants et délicats repas qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim. »

On paya intégralement au vieux officier ses deux premiers mois de pension.

Mais lorsqu'on commença d'octobre, il alla chez M. Péan, capitaine et aide-major des troupes de la marine, pour toucher sa demi-solde, on lui en fit attendre le paiement jusqu'à la fin du mois.

Puis, on ne lui donna plus rien.

C'est alors que la misère força la porte de l'invalide.

Trop fier pour demander un secours que de plus riches compagnons d'armes lui auraient octroyé avec plaisir, M. de Rochebrune, au contraire, voulut cacher sa pauvreté, ferma sa porte à tous, et ne sortit plus que pour faire quelques tentatives auprès des commis de Péan, lesquels, de concert avec leur maître, et intéressés comme lui au pillage des deniers du roi, surent toujours éconduire l'officier en retraite avec de menteuses promesses.

Il essaya bien alors de faire parvenir ses plaintes jusqu'à Bigot, mais il en fut empêché par le secrétaire de l'intendant, Deschenaux, qui, du reste, était probablement de connivence avec son maître.

« L'impitoyable Deschenaux, toujours alerte, » dit l'auteur du *Mémoire* déjà cité, « écartait tout ce qui pouvait nuire; on s'enquerra, avant de faire parler à l'intendant, de ce que l'on voulait lui dire; les bonnes gens avouaient le sujet pour lequel ils venaient; alors on les faisait parler à Deschenaux, qui commençait par les maltraiter et les menaçait de les faire mettre en prison. « S'ils persistaient de vouloir parler à l'intendant, il allait le prévenir et les dépeignait comme des rebelles; on les faisait approcher, on n'écoutait point leurs raisons, « on les maltraitait, et ils se trouvaient encore heureux de n'être point emprisonnés; en sorte que personne n'osait se plaindre. »

Aussi, quel ne dut pas être le désespoir du vieux militaire, le soir où il rentra chez lui, après sa dernière et infructueuse démarche auprès des indignes fonctionnaires devant lesquels tremblaient presque tous les honnêtes gens du pays!

On était rendu au quinzième jour de décembre.

L'hiver s'annonçait rigoureux, et le bois manquait complètement au logis. La famine avait porté les vivres à un prix excessif dans la ville, et c'est à peine s'il restait à M. de Rochebrune un œu sur le dernier paiement qu'il avait touché!

La petite Berthe, sa fille unique, âgée de treize ans, avait d'autant plus froid, dans cette maison dont le foyer désert attendait vainement la visite du feu, qu'elle manquait tout-à-fait de ces bons vêtements que les mères attentives tirent de la profonde armoire au linge, alors que les enfants joyeux veulent aller s'ébattre sur la première bordée de neige que nous apportent les brouillards de novembre.

Berthe avait, le printemps précédent, donné ses vêtements d'hiver, un peu passés, à une petite pauvresse. La demoiselle de Roche-

brune ne se doutait pas que l'hiver suivant la verrait aussi dénuée de tout que cette mendicante qu'elle secourait alors.

Le père et la fille vécurent, du douze au vingt de décembre, de petites provisions que M. de Rochebrune s'était procurées avec la minime somme qui lui restait; celui-ci osant à peine prendre, chaque jour, deux ou trois bouchées de pain sec, afin de permettre à sa petite Berthe de satisfaire un peu son appétit.

Lorsque l'enfant remarquait l'extrême frugalité de son père, celui-ci répondait que son âge et le soin de sa santé ne lui permettaient pas de faire aucun excès de bonne chère, et que ce sévère régime lui allait bien mieux.

Pour preuve, il prenait Berthe sur ses genoux et la faisait sauter en chantant.

Mais lorsqu'il sentait les mains froides de son enfant glacer les siennes, les larmes lui montaient aux yeux, et il se détournait pour pleurer sans être vu.

Le matin de la vingtième journée de décembre, le malheureux père s'aperçut qu'il ne restait plus que quelques sols, juste assez pour suffire à la nourriture de Berthe durant trois ou quatre jours.

« Je jeûnerai complètement, se dit-il.

Et lorsque l'enfant cassait, le matin, de ses doigts gonds, le morceau de pain qui représentait son déjeuner, son père lui affirmait que, s'étant levée avant elle, il l'avait aussi devancée pour prendre son premier repas.

Quand arrivait le midi, le vieillard disait n'avoir pas faim à cette heure de la journée.

Et comme Berthe était au lit quand il rentrait le soir, il était censé souper seul.

Le matin de la veille de Noël, Berthe n'eut pas assez de pain pour son déjeuner. Elle en demanda d'autre. Il n'en restait plus!

Le père, qui la regardait manger, laissa tomber sa tête sur la table où il était accoudé, et pleura.

L'héroïque vieillard n'avait pas pris autre chose que de l'eau froide depuis quatre jours! L'enfant vint entourer de ses petits bras le cou de son père, et lui demanda pardon, en l'embrassant, de lui avoir causé de la peine.

Les sanglots du vieillard redoublèrent, puis il tomba dans un état d'extrême prostration. Quand les forces lui revinrent un peu, il vit que sa fille, endormie par le froid et la faim, s'était assoupie sur ses genoux. Il la déposa bien doucement dans son petit lit tout glacé, la recouvrit avec soin, et reprit sa place auprès de la table.

Les tiraillements aigus de la faim montaient maintenant de l'estomac au cerveau du vieillard exténué; et la fièvre des hallucinations se mit à faire tourner sa pensée comme une roue sous son crâne.

Il lui vint d'abord un désir de suicide qu'un reste de raison, dont la lueur brillait encore dans un recoin de sa tête, lui fit repousser aussitôt.

Ce fut ensuite une idée de vengeance qui succéda à la première. Et les noms de Bigot, de Deschenaux et de Péan passaient sur ses lèvres avec de sanglants reproches et d'affreuses menaces.

Enfin le sommeil le reprit et il s'endormit de nouveau.

L'infortuné ne rêva que collations, petits soupers et festins.

Les plats les plus succulents et les plus variés passaient en songe devant lui, dans une procession fantastique et interminable. Ce n'étaient que jambons rosés, chapons gras, dindonneaux truffés, perdrix rôties à la broche et pâtes de venaison, que suivaient en foule compacte les crèmes, les conserves, les gelees et les fruits variés du dessert; le tout suivi d'une formidable arrière-garde de vins de choix.

En un mot, tout ce que la vengeance d'une faim non-satisfaite peut inventer pour torturer le cerveau d'un homme exténué.

Des plaintes étouffées le tirèrent de cette délirante hallucination.

Mais il fut quelque temps à se remettre et à comprendre d'où venaient ces gémissements. C'était Berthe qui sanglotait sur son lit où elle se tenait à demi-agenouillée.

M. de Rochebrune se leva; mais ses jambes fléchirent sous lui, et si la table n'avait été à la portée immédiate de sa main, il serait tombé.

— Qu'as-tu donc, mon enfant? lui demanda M. de Rochebrune, qui se dirigea en tâtonnant vers le lit.

Car la nuit était venue, et quelques pâles rayons de lune éclairaient seuls l'appartement.

— J'ai faim, mon papa, et mon lit est bien froid! répondit l'enfant au milieu de ses pleurs.

— Mon Dieu! s'écria le pauvre père, accablez-moi de tout votre courroux, mais au nom de votre infinie miséricorde, prenez pitié de mon enfant!

Soudain, le son joyeux des cloches de la cathédrale et des communautés de la ville répondit à cette douloureuse exclamation.

Le vieillard se ressouvint que le lendemain était Noël, et que ce gai carillon appelait maintenant les fidèles à la messe de minuit.

— Habille-toi, dit-il à Berthe. Nous irons à la messe, et le bon Dieu que nous prions vaudra, sans doute, nous donner ce que nous refusent les hommes.

Et tous deux, grelottant dans la nuit, s'étaient rendus à l'église.

On a vu qu'ils en sortirent bientôt.

Quand ils eurent fait quelques pas dans la rue de la Fabrique, le vieillard s'arrêta.

Où donc aller à cette heure avancée?

La cathédrale, la chapelle du Séminaire et l'église des Jésuites étaient bien illuminées; mais comment aller troubler les fidèles en prières, pour leur demander du secours?

On ne voyait pas de lumière dans les maisons qui avoisinaient la grande place. Et d'ailleurs, la seule idée d'aumône reveillait toutes les susceptibilités du vieux gentilhomme.

Un geste de désespoir lui fit porter la main à son front. Dans ce mouvement, il rencontra sous ses doigts la croix d'or qu'il devait à son courage.

— Oh! mais comment n'y ai-je pas pensé plus tôt? s'écria-t-il. Ne me restait-il pas encore ma croix? Mon Dieu! amais-je jamais pu m'imaginer qu'il me faudrait un jour traquer cet insigne d'honneur! N'importe, viens, Berthe, tu auras du pain cette nuit! Allons à l'intendance, où j'échangerai, à la *Friponne*, contre quelques vivres, ma croix de Saint-Louis! Clavey, le garde-magasin, veille peut-être encore, occupe à compter les profits de sa journée!

Les Québécois appelaient la *Friponne* une maison de commerce établie par Bigot, près de l'intendance, dans le but de s'attirer tout le négoce et surtout de fournir les magasins du roi.

L'intendant envoyait tous les ans à la cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, qui d'ailleurs, par les circonstances, n'était jamais suffisante, et que souvent on amoindrissait. Ce magasin se trouvait justement fourni de ce qui manquait à celui du roi; alors on n'avait plus recours, comme auparavant, aux négociants, et par là, on les réduisit à un simple détail.

« On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au roi, et toujours de la lui faire acheter plus cher. »

M. de Rochebrune et Berthe se remirent à marcher.

Après avoir descendu la rue de la Fabrique, ils s'engagèrent dans la rue Saint-Jean, qu'ils laissèrent bientôt pour entrer dans la rue des *paucres* ou du *palais*.

Leur ombre, grêle et allongée, que la lumière et l'inclinaison de la lune faisaient se dessiner derrière eux, sur la neige, semblait le spectre de la faim qui s'acharnait à les suivre.

Ils allèrent ainsi vers la porte du *palais*, le père chancelant à chaque pas et l'enfant pâmée de froid. Cette porte conduisait au *palais* de l'intendant, qui s'élevait sur le terrain maintenant occupé en grande partie par des usines, et dans le voisinage immédiat de la rivière Saint-Charles.

Pour retracer l'origine du *palais* des intendants, il faut presque reculer à un siècle de distance de l'époque où remonte ce récit, c'est-à-dire au temps où l'administration vigoureuse et éclairée de M. Talon donnait un si bel essor à la prospérité naissante de la Nouvelle-France.

Celui-ci, dans le dessein d'établir une brasserie à Québec, avait fait élever, sur les bords de la rivière Saint-Charles, des constructions qui devinrent ensuite, avec des additions et des embellissements considérables, la résidence des intendants français.

Le *palais* se nommait ainsi parce que le conseil-supérieur s'y assemblait.

Un incendie le dévora complètement dans la nuit du cinq janvier dix-sept cent treize. M. Bégon et sa jeune femme, qui habitaient alors, n'eurent que le temps de s'échapper en robes de chambre et perdirent, dans ce désastre, tous leurs effets mobiliers.

Charlevoix nous apprend, par la description qu'il fait, en dix-sept cent vingt, du nouvel édifice, que l'ancien était bâti sur la rue, très-près du cap, et qu'il n'avait pas d'avant-cour.

Le *palais* fut encore réduit en cendres en dix-sept cent vingt-six, et construit de nouveau.

C'est dans le dernier que Bigot demeurait. On y arrivait par une grande porte cochère dont les ruines étaient visibles, il n'y a pas longtemps encore, dans la rue Saint-Valier. L'entrée se trouvait du côté du cap et des fortifications qui, en cet endroit, bornaient la vue.

Au fond de l'avant-cour s'étendait le *palais*, grand pavillon à deux étages, dont les deux extrémités débordaient de quelques pieds. Un perron à double rampe conduisait à la porte d'entrée, au-dessus de laquelle grinçait la girouette d'un clocheton qui s'élevait sur le milieu de la toiture.

Les magasins du roi se trouvaient sur la cour à droite et la prison derrière.

Les cuisines s'élevaient sur la gauche. Et, coïncidence singulière, la cheminée, qui en subsiste encore, sert aujourd'hui à l'immense fonderie de M. George Bisset. Ainsi les mêmes pierres qui virent autrefois rôtir les perdreaux des intendants français se rougissent maintenant au contact de la fonte ardente d'un industriel anglais.

De l'autre côté, la vue s'étendait sur un grand parc, puis sur la rivière Saint-Charles et plus loin sur les Laurentides qui bornent fièrement au loin l'horizon.

De toutes ces magnificences, il ne reste plus que des murailles en ruines, et qui ne s'élèvent pas plus haut que le rez-de-chaussée. Le lecteur curieux les pourra voir en arrière de la brasserie de M. Boswell, et des usines de M. Bisset.

La suite au prochain numéro.

(1) Ce *Mémoire*, publié en 1858 par la Société Historique de Québec, abonde en renseignements sur cette sombre époque de notre histoire. Pour n'exempter de le citer trop souvent, je dirai de suite que j'y ai puisé presque tous les détails qui concernent Bigot et ses complices.